



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-88530>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-88530**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Agence du Numérique en Santé

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18751275100020

Ville : Paris

Code postal : 75015

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1035253.html

Identifiant interne de la consultation : 2024-10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats Marchés

Adresse mail du contact : ans-marches@esante.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 158453331

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - une lettre de candidature (imprimé DC 1 ou équivalent) dans laquelle le candidat précise s'il se présente seul ou en groupement. En cas de groupement d'opérateurs économiques, une seule lettre de candidature est à remettre laquelle doit clairement faire apparaître la forme du groupement, les membres du groupement, le mandataire du groupement, mais chaque membre du groupement doit remettre l'ensemble des autres pièces et renseignements demandés ; - une déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner (article R. 2143-

3 alinéa 1 du Code de la commande publique). - justificatifs, certificats et attestations de qualifications professionnelles nécessaires aux activités etc. Pour plus de détails se reporter à l'article 11.1.1 du règlement de consultation.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché public, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - la preuve d'une assurance des risques professionnels conformément aux dispositions de l'article " Assurance " du CCP. Pour plus de détails se reporter à l'article 11.1.1 du règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - une présentation des principales prestations réalisées au cours des trois (3) dernières années auprès d'acteurs des domaines d'activité public et privé. Pour chaque prestation présentée seront indiqués : le destinataire (public ou privé), le montant du contrat, sa date de début et sa date de fin, les principales tâches réalisées. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années ; Pour plus de détails se reporter à l'article 11.1.1 du règlement de consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction et Secrétariat général de l'ANS

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'assistance et de conseil juridique en droit public au profit de l'Agence du numérique en santé (ANS)

Code CPV principal - Descripteur principal : 79111000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la réalisation de prestations d'assistance et de conseil juridique dans diverses branches du droit public au profit de l'Agence du numérique en santé (ANS).

Lieu principal d'exécution du marché : Les prestations se déroulent principalement dans les locaux du Titulaire, sauf demande expresse et spécifiée de l'ANS.

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 1200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent marché public est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande multi-attributaires au sens des articles L. 2125-1 1° et R. 2162-1 à R. 2162-6 ainsi que R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le nombre maximum de Titulaires est fixé à deux (2), sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres. Le marché public est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 400 000 euros HT soit 1

680 000 euros TTC sur la durée maximale du marché public. Le marché public a une durée initiale d'un (1) an ferme à compter de sa date de notification au Titulaire. Le marché public peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an par reconduction tacite, sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre (4) ans. Si l'ANS décide de ne pas reconduire le marché public, elle informe le Titulaire trois (3) mois au plus tard avant la fin de la période en cours par tout moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement et dans sa globalité sur la plate-forme de dématérialisation <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>. Les questions relatives au dossier de consultation doivent être transmises à l'ANS via la plateforme <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com> de manière à parvenir à l'ANS au plus tard dans les délais de jour et d'heure identifiés aux règlement de consultation. Les offres seront analysées conformément aux critères énoncés dans le dossier de consultation. L'ANS peut décider d'engager une négociation avec au minimum les trois (3) candidats ayant présenté les meilleures offres (sous réserve d'un nombre de candidatures et d'offres suffisant) à l'issue du classement des offres selon les critères d'attribution. Toutefois, l'ANS se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales, sans négociation. La négociation peut porter sur l'ensemble des aspects des offres des candidats invités à négocier : technique et financier. Les candidats peuvent faire parvenir à l'ans, une copie de sauvegarde de leur envoi électronique de leur offre (ensemble des documents constituant la candidature et l'offre) sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, Clé usb ...) ou sur support papier. Les modalités de remise des copies de sauvegarde sont précisées dans le Règlement de consultation. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : recours susceptibles d'être formés contre le présent marché public : - référé précontractuel, depuis le début de la passation jusqu'à la signature du contrat (CJA, article L. 551-1); - référé contractuel, après la signature du contrat (cja, l 551-13); - recours en contestation de validité, pouvant être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriés.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/07/2024